

BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : Mettre en place un atelier de porcs Bio
N° VIVEA : R075/2019/173 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation
 Conjoint collaborateur
 Salarié agricole
 Cotisant solidaire
 Aide familiale
 Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire
 BAC
 BAC+3 et 4
 BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC+2
 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non
 Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non
 Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :



LUNDI 14 JANVIER ET MARDI 15 JANVIER 2019

METTRE EN PLACE UN ATELIER DE PORCS BIO



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

DURÉE : 14H

OBJECTIF

INSTALLER ET CONDUIRE UN ATELIER PORCIN BIO

PRÉ-REQUIS

PAS DE CONNAISSANCES PRE-REQUISES OU PRE-REQUIS NECESSAIRES

VALIDATION DE LA FORMATION

Au moyen d'un questionnaire remis au stagiaire à la fin de la formation.

PROGRAMME DU LUNDI 14 JANVIER 2019

- Constituer une dynamique de groupe.
- Maîtriser le règlement technique de la production porcine biologique.
- Connaître les techniques dans la mise en place d'un atelier naisseur-engraisseur.

PROGRAMME DU MARDI 15 JANVIER 2019

- Approche de la santé animale, de la reproduction, et des naissances...
- Étude de cas concrets.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Exposé oral et diaporama – Visite d'un élevage - Cahiers des charges - Etudes de cas concrets – Apports théoriques – Echanges avec les stagiaires.

INTERVENANT :

Denis FRIC ~ Vétérinaire spécialisé porc bio ~ GIE Zone verte

RESPONSABLE ET FORMATEUR DE STAGE : FABRICE ROCHE - CONSEILLER TECHNIQUE ÉLEVAGE - FRAB NOUVELLE AQUITAINE

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé

- par courrier à :

FRAB Nouvelle-Aquitaine
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

- ou par mail à

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

Avant le 07 janvier 2019

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhèrent réseau BIO 15 € / Jour Non adhérent réseau BIO 30 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhèrent réseau BIO 15 € / Jour Non adhérent réseau BIO 30 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
• Suivre un PPP (Plan de professionnalisation personnalisé). • Que la formation pour laquelle il s'inscrit soit mentionnée dans le cadre de son PPP. • Présenter une attestation confirmant le non financement de la formation par un autre organisme (pôle emploi, conseil régional...).			
Demandeurs d'emplois, candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhèrent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	<u>Selon le cas :</u> - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s.	Adhèrent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	FAFSEA	Faire une demande auprès du FAFSEA.
Retraité(e)s.	Adhèrent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	AUCUN	AUCUNE

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).**



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

METTRE EN PLACE UN ATELIER DE PORCS BIO



Lundi 14 janvier 2019
Mardi 15 janvier 2019

Durée : 14 heures



• AGROBIO 87 •

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Journée du 14/01/2019

Matin (visite) : Ferme de David DOULCET Frougeix – 87500 Coussac Bonneval

Après-midi (en salle) : La Maison des Poules Lieu-Dit Pressac - 87500 Coussac Bonneval

Journée du 15/01/2019

GAEC des Bruyères – La Faurie – 19170 Saint-Hilaire-les-Courbes.

Horaires : 09h30-13h00 et 14h00-17h30

Durée : 14 heures

Repas : Restaurant à la charge des stagiaires.

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- 08 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation

